- x Séminaire ECLA (parcours Asie Orientale)
- Accueil Agenda Introduction à la pensée chinoise
- Concours et renouveau de la pensée : Le dispositif des examens en Chine sous les Song (960 - 1279) et ses influences au-delà des frontières
- x
- La différence se situe entre degré de perfectibilité et perfectible

922. Revue française de science politique

________ Égalité Confucéenne : Théorie et pratique

Confucian Equality in East Asia and in Western Civilisation, traduit par Essai sur l'Égalité confucéenne en Asie de l'Est et en Occident ; ce titre dont la légitimité est à caution et donc sujet d'exploration, est inspiré de l'ouvrage de théorie politique comparée intitulé — Confucian Democracy in East Asia de Sungmoon King, professeur à la City University de Hong Kong et formé en Corée à Yonsein et l'Académie des Études coréennes ainsi qu'aux Etats-Unis à Maryland. — La thèse de Sungmoon consiste à revisiter le relativisme culturel et le particularisme de l'Asie de l'Est en le mettant au service de la démocratisation de cette région plutôt qu'en s'y opposant en tout point. Tel est l'exposé qu'en est fait à l'article 922 de la Revue française de science politique de 2015[1]. Notre thèse de s'interroger si Le dispositif des examens impériaux en Chine sous les Song (960 - 1279) et ses influences au-delà des frontières en Asie de l'Est et en Europe , si il faut l'étudier comme l'introduction du principe de liberté publique et d'égalité des chances (Droit de l'homme fondamental) dans l'Etat chinois et moderne ou si il faut l'étudier comme un germe de cette — Égalité Confucéenne si ce n'est celui de la Légitimité du terme de Démocratie confucéenne.

x Programme du séminaire ECLA (parcours Asie Orientale), second semestre, 2 ECTS.La dif Concours et renouveau de la pensée : Le dispositif des examens en Chine sous les Song (960 - 1279) et ses influences au-delà des frontières
Responsables : Estelle FIGON, Hengying RONG (SIL 2012 philosophie, doctorante à l'EHESS, Centre d'études sur la Chine moderne et contemporaine, ATER au Collège de France)

x S'il est difficile d'envisager la philosophie grecque en dehors du contexte politique de la Cité, ou la pensée d'un Machiavel ou d'un Montaigne en dehors de l'histoire florentine ou française du XVIe siècle, il est tout aussi malaisé d'appréhender le renouveau confucéen amorcé sous les Song du Nord (960-1127) en dehors de son contexte politique et institutionnel.
x Ce renouveau complet de la pensée héritée de Confucius – ou « néo-confucia-
nisme » dans les termes de la sinologie occidentale – a défié en effet le bouddhisme et le taoïsme non seulement sur le plan des idées mais aussi sur le plan politique.
Afin de faire découvrir un confucianisme « en acte » et « en contexte », le séminaire abordera les rapports entre production de pensée et innovation institutionnelle dans le cadre d'une époque, la dynastie des Song, qui a pu être comparée par certains historiens à la Renaissance européenne et qui constitue de fait une sorte d'amorce de la modernité chinoise.

[1] REVUE FRANÇAISE DE SCIENCE POLITIQUE, VOL 65, No 5-6, 2015

Comme point de départ, nous proposons d'étudier un dispositif précis, celui des examens, en plein essor à partir du début du XIe siècle, et qui se transforme en une institution capable de s'imposer pour mille ans jusqu'à la chute de l'empire. Il s'agit d'un dispositif au croisement des études classiques et de la fonction publique, sujet à de fortes tensions entre la créativité et le conformisme, tout autant porteur d'une promesse de promotion sociale qu'objet de vives critiques. Plusieurs brillants lauréats se verront consacrés par la postérité parmi les plus grands philosophes/poètes/classicistes de toute l'histoire de la Chine ancienne. Plusieurs spécialistes interviendront sur les aspects et les mutations fondamentaux des examens, ainsi que sur des auteurs de référence, afin de nous initier aux enjeux, institutions, pensées et échos, qui ne sont pas si inactuels, de cette période au-delà des frontières chinoises.
Ce séminaire s'inscrit dans la continuité de celui de l'année dernière, tout en élargissant la perspective dans l'espace (le concours au Vietnam en chinois classique) et avec d'autres approches (une approche de l'anthropologie historique sur les pratiques divinatoires et religieuses liées aux concours sous les Song).
Aucun niveau en chinois n'est requis pour ce séminaire.
Validations sur assiduité et fiche de lecture/exposé oral.

Salle Aimé Césaire, 14h30-16h, le 6 février, le 20 février, le 6 mars, le 20 mars, le 3 avril, le 17 avril.
Programme et intervenants

Le 6 février 2018
Introduction : Le dispositif des examens sous les Song : Le cas de la session de concours de doctorat en 1057 (Hengying RONG, EHESS-ENS-Collège de France)

Le 20 février 2018
Intervention de Maud M'Bondjo (EFEO, CRCAO) : Réussir sans concours ? Le cas de Zhou Dunyi (1017-1073)

Le 6 mars 2018
Intervention de Radu Bikir (CRCAO, Université Paris-Diderot) : Comment tricher ? Lettrés, devins et examens sous les Song

Le 20 mars 2018
Intervention de Jia Bingwei (CRCAO, Université Paris-Diderot) : Repenser les examens : la réforme de Wang Anshi (1021-1086)

Le 3 avril 2018
Intervention de Philippe Papin (directeur d'études à l'EPHE, 4e section, Histoire et philologie) : Aperçu sur les concours de recrutement au Viet Nam

Le 17 avril 2018 : Conclusion provisoire (RONG Hengying)

Chine impériale

Mandarins à Canton, 1902

Un système d'examens impériaux existait pour le recrutement des hauts fonctionnaires, les étudiants s'y préparaient grâce à l'étude obligatoire d'ouvrages classiques dont les plus anciens sont attribués à Confucius (551-479 av. J.-C.) — maître des lettrés, il privilégiait l'enseignement et les rites pour la formation de l'« homme de bien » destiné à servir l'État. La méthode, utilisée par exemple à l'Académie Hanlin, était méritocratique dans le principe : elle consistait en la sélection des « talents » plutôt par l'effort personnel que par l'origine sociale des candidats. Ce système, créé en 605 sous la dynastie Sui et généralisé au xive siècle sous la dynastie Ming, comme moyen de lutte contre l'aristocratisme, a été aboli en 1905, vers la fin de la dynastie Qing. Certains chercheurs soutiennent que la méthode aurait directement inspiré la mise en place des « procédures docimologiques de sélection et d'évaluation des fonctionnaires, en Angleterre et dans d'autres pays européens9 ».

France
En France, le recrutement par concours dans la fonction publique et les grandes écoles est inspiré du système des examens impériaux, ramené de Chine par les Jésuites, qui l'avaient adopté dans leurs écoles21. De 1704 à 1711, Voltaire est élève chez les jésuites, au collège Louis-le-Grand. Il écrit en 1770 : « l'esprit de l'homme ne peut imaginer un meilleur gouvernement que celui de la Chine où tous les pouvoirs sont entre les mains d'une bureaucratie dont les membres ont été admis après de très difficiles examens » ; « la Chine est un pays qui récompense la vertu et qui encourage le mérite : un honnête et pauvre paysan y est fait Mandarin ». Pour Murat Lama, auteur de l'ouvrage Lee Kuan Yew, Singapour et le renouveau de la Chine (2016), c'est par son attachement à la méritocratie mandarinale que Voltaire a le plus influencé la révolution française22. En 1794 s'ouvrent le Conservatoire national des arts et métiers, l'École normale, et l' École polytechnique, créée par la Convention pour « le recrutement par concours sur la base des mérites individuels ». Afin d'être « conforme à l'idéal républicain22 ».

Benjamin Elman — professeur d'histoire de l'Asie de l'Est23 —, s'inspirant de l'analyse de Bourdieu et Passeron, commente la méritocratie impériale chinoise, comme les sociologues l'ont fait pour la période contemporaine : « [elle] était aussi la source de profondes inégalités sociales ». Dans la présentation de l'ouvrage de B. Elman (Civil Examinations and Meritocracy in Late Imperial China24), Pablo Ariel Blitstein écrit : « derrière une façade institutionnelle d'égalité de chances, l'inégalité de capital culturel et symbolique faisait de la méritocratie de l'empire chinois un simple mécanisme de reproduction sociale […] une forme particulière de complicité aristocratique9 ».

Les examens impériaux et les élites administratives
Article détaillé : Société sous la dynastie Song.

Érudit dans la prairie, peinture chinoise du xiie siècle.
Durant la dynastie Song, un effort est fait sur le recrutement des fonctionnaires de la fonction publique. Celui-ci donne lieu à des examens impériaux qui permettent le recrutement de fonctionnaires à différents niveaux de responsabilité.
Ces examens se déroulent sous forme de concours, dont le but est de recruter les personnes les plus capables pour la gouvernance. Sélectionner les hommes pour un poste en fonction de son mérite prouvé est une idée ancienne en Chine, mais difficilement mise en application. Le système de la fonction publique s'institutionnalise à petite échelle sous les dynasties Sui et Tang, mais la période Song devient la première époque à incorporer des fonctionnaires dans le gouvernement via des examens impériaux51.

L'apparition généralisée de l'imprimerie permet la vaste diffusion des enseignements confucéens et l'éducation de plus en plus de candidats éligibles aux examens52.
Les effets de l'éducation se ressentent en examinant le nombre de postulants aux examens impériaux de faible niveau préfectoral. De 30 000 candidats par an au début du xie siècle, ils sont plus de 400 000 à la fin du xiiie siècle52. La fonction publique et son système d'examens impériaux permettent une plus grande méritocratie, mobilité et équité sociale dans la compétition qui oppose les prétendants à un poste dans le gouvernement53. Selon les statistiques recueillies par l'État Song, Edward A. Kracke, Sudō Yoshiyuki et Ho Ping-Ti confirment que le simple fait d'avoir un père, un grand-père ou un arrière-grand-père fonctionnaire ne garantit plus d'obtenir un poste de même niveau dans le gouvernement53,54,55. Robert Hartwell et Robert P. Hymes critiquent cette affirmation, indiquant qu'elle accorde trop d'importance à la famille nucléaire et aux trois derniers ascendants paternels du candidat et ignore la réalité démographique de la Chine à cette époque. Il existe en effet de nombreux hommes dans chaque génération qui n'ont plus de fils survivants et la famille élargie joue également un rôle important dans le réseau social de chacun 54,55.

Toutefois, beaucoup d'hommes se sentent exclus de ce nouveau système qui favorise les classes aisées, les propriétaires terriens, qui sont les seuls capables de s'offrir une meilleure éducation53. Une des plus grandes critiques littéraires de ce système émane du fonctionnaire et célèbre poète Su Shi. Alors que Su est un produit de ce temps, il critique l'identité, les habitudes et les attitudes des érudits fonctionnaires qui deviennent moins aristocratiques et plus bureaucratiques, en comparaison avec la période Tang56. Au début de la dynastie Song, les postes gouvernementaux sont disproportionnellement occupés par deux élites sociales : une élite qui a des liens avec l'Empereur fondateur de la dynastie et une élite professionnelle semi-héréditaire qui utilise un statut de clan, des relations familiales ou des mariages pour assurer la pérennité de leurs positions57. À la fin du xie siècle, la première élite devient obsolète, pendant que le partenariat politique et le factionnalisme à la cour sapent la stratégie du mariage de la seconde. Ces deux élites sont peu à peu remplacées par une multitude de familles bourgeoises58.

Ensemble de grès à couverte céladon. Chine du Sud, Zhejiang, Longquan, dynastie des Song du Sud, xiiie siècle. Musée Guimet, Paris.

Le Rouet, peinture créée par l'artiste des Song du Nord Wang Juzheng, une des premières représentations de cette invention.
Un fonctionnaire érudit sera vu avec un regard désapprobateur par ses pairs s'il essaie d'engranger des profits en plus de son salaire officiel. Cependant, cela n'empêche aucunement beaucoup d'entre eux de gérer des relations d'affaires en utilisant des agents intermédiaires59.

Égalitarisme et méritocratie
Frédéric Gonthiern 2 s'interroge sur la cohérence de l'articulation entre égalitarisme et méritocratie — ainsi que sur la validité interne de l'expression, proposée par François Dubet (2004), d'« égalité méritocratique des chances » —, et se demande si « la combinaison entre égalité des chances sociales et mérite » est « susceptible de composer un modèle normatif intrinsèquement cohérent ? »16. Georges Felouzisn 3 considère, pour sa part, que l'égalité des chances est une composante essentielle du mérite, auquel elle ne s'oppose pas17.

Selon Marie Duru-Bellatn 4, « la méritocratie […] s'est progressivement imposée comme principe de justice central, notamment à l'école où elle est au cœur de son fonctionnement. » Le succès et le caractère « consensuel » de la notion de mérite est dû en partie à sa « capacité à concilier l'idéal égalitaire des sociétés démocratiques et les inégalités de fait des positions sociales ». L'auteure — observant les insuffisances et notant qu'il demeure un lien causal fort entre milieu social et réussite scolaire —, considère que l'égalité des chances n'est pas suffisamment valorisée, et que des mesures comme la discrimination positive « ne corrigent le système qu'à la marge et nient l'existence d'inégalités sociales fortes ayant un impact important sur le développement des enfants »18. Marie Duru-Bellat conclut « qu'il ne faut pas rejeter la méritocratie, mais l'usage exclusif ou excessif du mérite comme principe de justice. Il s'agit de l'articuler avec d'autres logiques, moins individualisées, comme celle d'égalité18 ». Soutenant que l'absence de la notion de mérite dans le système éducatif risquerait de nourrir un « sentiment d'injustice », elle propose d'adopter une position de compromis entre égalité et mérite et note : « Ainsi, il ne faut pas une trop grande égalité car cela reviendrait à ignorer les mérites de chacun, pas plus qu'il ne faut laisser trop d'influence au mérite, car alors c'est une lutte sans merci qui l'emporte, trop cruelle pour les plus faibles »19,17.

Éric Charbonniern 5 pointe quelques facteurs qui — dans certains pays (Australie, Canada, Finlande, Japon, etc.) — permettent d'aboutir à de meilleurs résultats éducatifs : formation exigeante des enseignants (qui bénéficient par ailleurs d'une réelle reconnaissance sociale) ; cohésion des équipes ; méthodes pédagogiques adaptées aux élèves ; diminution des heures de cours ; mise en place de groupes de rattrapage, redoublements moins fréquents qu'en France, etc.18.

____

La dynastie des Song a été marquée par de profondes réformes administratives. Parmi les domaines concernés figure notamment le système de recrutement officiel, assuré principalement par les concours impériaux. Le système des concours établi près de quatre siècles auparavant sous la dynastie des Sui (561-618) a connu une extension et une perfection remarquable sous les Song. Les réformes de Wang Anshi (1021-1086) ont été un moment charnière dans le développement de ce système. Les formes, les règles, le contenu et même la nécessité de l'existence des concours impériaux, tous ces aspects ont fait l'objet des réflexions de ce réformateur ambitieux. La portée de ces réformes a largement dépassé la sphère des concours ; le système éducatif a aussi été concerné et repensé. Quels ont été les motifs de ces réformes ? Quelles mesures ont été mises en place et quel héritage a été transmis aux générations postérieures résultant de ces profonds changements ? Ce sont toutes ces questions qui seront examinées à l'occasion de cette séance.

Monique Abud
Centre d'études sur la Chine moderne et contemporaine, EHESS, Paris, France

-

____

- x

icle

Mark Cartwrightde Mark Cartwright, traduit par Babeth Étiève-Cartwright

publié le 08 février 20190Save

Les examens de la fonction publique de la Chine impériale permettaient à l'État de trouver les meilleurs candidats pour doter en personnel la vaste bureaucratie qui gouvernait la Chine à

partir de la dynastie Han (206 av.J.-C. - 220 ap. J.-C.). Les examens étaient un moyen pour un jeune homme de n'importe quelle classe d'entrer dans cette bureaucratie et de faire partie de la classe des fonctionnaires érudits. Les examens comportaient plusieurs niveaux et étaient extrêmement difficiles à réussir, exigeant une connaissance approfondie des classiques confucéens, du droit, du gouvernement et de l'art oratoire, entre autres sujets. Pour l'État, le système fournissait non seulement des candidats compétents sélectionnés au mérite, mais garantissait également le développement d'une classe entière qui avait de la sympathie pour le statu quo au pouvoir. Les examens furent organisés pendant plus de mille ans et sont la principale raison pour laquelle l'éducation est encore particulièrement vénérée dans la culture chinoise d'aujourd'hui.

Chinese Students Taking Civil Service Exams
Etudiants Chinois passant les examens de la fonction publique
Yu Ren, Wu Yue (Public Domain)
Développement historique
L'idée de recruter des fonctionnaires pour doter la bureaucratie impériale se développa à partir de la dynastie Han. Une Académie impériale avait été créée en 124 avant J.-C. pour permettre aux érudits d'étudier en profondeur les classiques confucéens et taoïstes, et à la fin de la période Han, cette institution formait un nombre impressionnant de 30 000 étudiants par an. En général, l'État considérait que l'éducation était la marque d'une société civilisée et, afin d'obtenir les meilleurs administrateurs pour gérer efficacement les vastes territoires de la Chine, il fallait toute une classe de fonctionnaires érudits. Ce point de vue prévalut sous différentes dynasties jusqu'au milieu du 20e siècle de notre ère. À partir du début du 8e siècle de notre ère, les militaires eurent leur propre série d'examens.

Les souverains de la dynastie Sui (581-618), qui avaient à nouveau unifié la Chine, étaient désireux d'améliorer et de centraliser le système administratif traditionnel mis en place par les Han. Désormais, l'accent n'était plus mis sur les relations familiales des fonctionnaires ni sur les lettres de recommandation de leurs amis puissants, mais sur les capacités démontrées par leurs résultats aux examens de la fonction publique organisés dans la capitale. Ces examens combinaient des éléments de tests utilisés sous les régimes précédents, tels que des questions sur le gouvernement et la connaissance des classiques de la littérature chinoise, notamment ceux sur le confucianisme.

EXTRÊMEMENT ÉPROUVANTS, SEULS ENVIRON 1 % DES CANDIDATS LES RÉUSSISSAIENT, BIEN QU'IL FÛT POSSIBLE DE REPASSER LES EXAMENS UN NOMBRE ILLIMITÉ DE FOIS.
L'empereur Gaozu (r. de 618 à 626), fondateur de la dynastie Tang (618-906), poursuivit la même politique et y ajouta d'autres améliorations, telles que l'évaluation des compétences orales des candidats. Les examens eux-mêmes étaient désormais plus sophistiqués, avec des examens réguliers et des examens spéciaux destinés à éliminer les meilleures recrues. Désormais bien établis, les examens de la fonction publique testaient les connaissances des jeunes hommes dans les domaines suivants:

l'écriture et la calligraphie
techniques de rédaction formelle
littérature classique
mathématiques
matières juridiques
questions gouvernementales

poésie
l'expression orale claire et cohérente.
Les jeunes hommes devaient également se présenter comme "dignes et droits" et, pour cette raison, certains hommes étaient exclus, par exemple les esclaves, les acteurs, les criminels et les enfants de prostituées.

Les examens étaient initialement organisés par le Conseil de la fonction publique et ensuite par le Conseil des rites, ils avaient lieu chaque année et attiraient jusqu'à 2 000 candidats. Les examens étaient extrêmement difficiles, mais seulement 1 % des candidats les réussissaient, même s'il était possible de se représenter un nombre illimité de fois. Ceux qui réussissaient passaient ensuite un autre examen devant le Conseil de la fonction publique.

Ming Civil Servant Jiang Shunfu
Fonctionnaire Ming Jiang ShunFu
Unknown Artist (Public Domain)
Pendant la dynastie Song (960-1279), les examens furent restructurés pour répondre à une demande plus importante, cinq fois supérieure à celle observée pendant les Tang. Désormais, un examen de qualification était imposé pour sélectionner les candidats les plus susceptibles de réussir les examens proprement dits. Ces pré-tests étaient généralement organisés dans les provinces locales et, à la fin de la dynastie, quelque 400 000 candidats les passaient chaque année. Les candidats retenus pouvaient ensuite participer à l'examen, qui se déroulait désormais sur trois jours et avait lieu chaque année dans la capitale. Ceux qui réussissaient cet examen étaient invités à passer un autre examen au palais impérial. À partir de 973, l'empereur lui-même supervisait personnellement cette dernière série d'examens. C'est également à cette époque que commencèrent certaines mesures visant à limiter (mais certainement pas à éliminer) la corruption, telles que l'introduction de la notation anonyme, l'utilisation d'un numéro à la place du nom du candidat pour éviter toute partialité et, dans le cas des examens de deuxième et troisième niveaux, même la copie de l'écriture manuscrite par un greffier pour masquer l'identité de celui qui avait répondu aux épreuves.

Comme si le prix d'une place dans l'appareil d'État n'était pas une incitation suffisante pour les candidats, il y avait aussi d'autres avantages. Les candidats retenus étaient autorisés à porter certaines robes qui devinrent des symboles de statut dans la société, ils bénéficiaient de certains avantages fiscaux et leur nouveau statut leur permettait d'éviter les châtiments corporels pour certains délits. Comme toujours, cependant, les candidats devaient être de sexe masculin et raisonnablement bien éduqués au départ. Les enfants de paysans qui ne savaient pas écrire ou n'avaient pas accès aux textes savants n'avaient aucune chance d'améliorer leur position dans la société. En effet, les exigences des examens étaient telles que les parents devaient dépenser beaucoup d'argent dans des cours particuliers pour préparer leurs fils à l'épreuve la plus importante de leur vie. Les candidats étaient aidés par la plus grande disponibilité de livres imprimés, dont certains étaient compilés spécifiquement pour aider les candidats aux examens.

LA SECTION SPÉCIALE "ÉRUDITE" (JINSHI) AVAIT BEAUCOUP DE POIDS ET IL ÉTAIT ESSENTIEL DE LA RÉUSSIR POUR OCCUPER DES POSTES DE HAUT NIVEAU DANS LA FONCTION PUBLIQUE.
Lorsque les Mongols régnèrent sur la Chine pendant la dynastie Yuan (1276-1368), les examens furent d'abord supprimés, puis rétablis, mais avec des quotas fondés sur l'origine ethnique des candidats: les Chinois Han n'avaient droit qu'à 25 % des places d'examen. Le système d'examen de la fonction publique fut toutefois entièrement relancé en 1370, sous la

dynastie Ming (1368-1644). Ajoutant leurs propres raffinements au système traditionnel des dynasties chinoises précédentes, les Ming introduisirent un système de quotas géographiques afin que les régions les plus riches ne dominent pas, comme c'était le cas auparavant, tous les postes de la fonction publique. Parallèlement, l'augmentation du nombre d'écoles permit aux enfants dont les parents ne pouvaient pas se permettre de payer des cours privés de recevoir, du moins dans certaines régions, l'éducation essentielle nécessaire à la préparation des examens.

Les examens de l'ère Ming se déroulaient tous les trois ans - chaque automne dans les provinces, puis chaque printemps dans les grandes villes pour le niveau deux, puis immédiatement après, le niveau trois au palais impérial. Le nombre de candidats n'était pas limité, jusqu'à ce qu'il prenne des proportions telles qu'une mesure prise en 1475 qui limita les candidats à 300 par session. On accordait également une certaine attention au degré de réussite d'un candidat et à ses sections. La section spéciale "érudite"(jinshi) avait beaucoup de poids, et il était essentiel de la réussir pour occuper des postes de haut niveau dans la future carrière d'un candidat. Ceux qui obtenaient les meilleures notes dans la section jinshi pouvaient espérer un emploi de choix dans la prestigieuse Académie Hanlin, où les documents d'État tels que les nouvelles lois et les décrets impériaux étaient compilés, vérifiés et modifiés. Malgré l'augmentation du nombre de candidats, le taux de réussite restait relativement faible car les examinateurs ne cessaient d'accroître les difficultés. Pendant les Ming, seuls 2 à 4 % des candidats réussissaient les examens de deuxième niveau et 7 à 9 % ceux de troisième niveau.

Commentaries of the Analects of Confucius
Commentaires des Analectes de Confucius

Avec la diffusion du néo-confucianisme, les examens de la dynastie Ming privilégiaient également la connaissance des "quatre livres" : Les Analectes de Confucius, Mencius, Le Grand Savoir et Le Zhong Yong (lit. impartialité et invariabilité). L'étude de ces textes devint essentielle pour réussir les examens jusqu'à leur abolition au XXe siècle. Les examens à proprement parler devinrent plus exigeants, les niveaux un et deux comportant chacun trois parties distinctes. Les candidats devaient non seulement répondre à des questions, mais aussi rédiger des essais approfondis, destinés à permettre aux examinateurs d'évaluer les opinions politiques des candidats, et pas seulement leurs compétences académiques. Enfin, sous les Ming, les candidats ayant réussi l'examen du niveau le plus bas mais n'ayant pas réussi le deuxième niveau devaient périodiquement passer des tests s'ils voulaient conserver leur statut.

Sous la dynastie Qing (1644-1911), une autre strate de complication fut ajoutée au système d'examen. Un examen destiné aux jeunes garçons, qu'ils devaient réussir pour pouvoir passer l'examen de la fonction publique régionale de premier niveau, fut introduit. Bien qu'il ait été destiné à développer les compétences des jeunes garçons, tout homme, quel que soit son âge, devait avoir réussi cet examen avant de poursuivre sa route dans le système. Les Qing ajoutèrent également un autre niveau à l'autre bout de cette course d'obstacles académique. Les candidats ayant réussi l'examen de palais de niveau trois devaient passer un autre test écrit, cette fois-ci établi par l'empereur en personne. La bonne nouvelle était que la réussite de cette épreuve finale signifiait une nomination immédiate à un poste supérieur.

Point de vue d'un étudiant
L'implication pratique d'une série d'examens aussi difficiles est que les jeunes garçons devaient commencer à apprendre tôt s'ils voulaient avoir la moindre chance de réussir. Dès l'âge de quatre ou cinq ans, des cours particuliers leur permettaient d'apprendre à lire et à écrire en chinois classique, qui était différent du chinois parlé quotidien. Les textes confucéens classiques devaient être mémorisés, à défaut d'être pleinement compris. Les compétences en calligraphie devaient être développées pour donner une impression agréable lors des examens du premier niveau (les autres niveaux avaient des copistes pour des raisons d'impartialité, comme mentionné ci-dessus). Une bonne connaissance de l'histoire de la Chine était une autre bonne base à acquérir à ce stade. Ensuite, ils devaient acquérir les compétences de la dissertation "à huit pattes", une présentation formalisée des idées avec des phrases et une structure définies, nécessaires pour certaines des réponses à l'examen.

À l'approche de l'examen, les étudiants se penchaient sur le texte classique qu'ils pouvaient choisir d'étudier en profondeur (ils seront également testés sur d'autres textes) et perfectionnaient leurs compétences en matière de rédaction d'essais sur des questions politiques pratiques d'actualité. Pour les examens de deuxième et troisième niveaux, la connaissance des édits impériaux, des décrets gouvernementaux et des décisions judiciaires était essentielle, car ils étaient testés sur leur capacité à rédiger ces documents officiels.

Chinese Examination Cells
Cellules d'examen chinoises

Le jour de l'examen dans les provinces, tous les candidats s'asseyaient dans une salle ou une cour d'un bureau du gouvernement local. Cet événement, qui durait toute la journée (et qui se répétait deux fois dans la même semaine), était important pour la communauté, avec des stands de vente de nourriture et la présence de la famille et des sympathisants. Dans les villes, les examens du second degré s'étalaient sur une semaine. Les candidats devaient se présenter la semaine précédant les examens avec tous les documents en règle (même s'il arrivait parfois que des étudiants envoient un remplaçant plus compétent), organiser leur logement et s'assurer qu'ils avaient tous les pinceaux, l'encre et le papier nécessaires. En effet, devant rester enfermés dans des cellules d'examen individuelles, ils avaient également besoin de nourriture, de bougies et de couvertures. Une cellule avait une façade ouverte afin que les surveillants puissent contrôler tout le monde. À l'intérieur se trouvaient plusieurs planches de bois ordinaire pour faire un bureau et un siège ou un lit. C'est ici que chaque candidat passait trois jours à passer l'examen. Avant d'entrer, chaque candidat était fouillé et celui qui était pris en flagrant délit de tricherie était expulsé, interdit de se présenter à l'examen suivant et, dans certains cas, privé du certificat qu'il avait obtenu au premier niveau.

L'écrivain Pu Sung-ling (mort en 1715) donne un récit saisissant de ce qu'était un tel examen :

Lorsqu'il entre pour la première fois dans l'enceinte de l'examen et qu'il marche, haletant sous sa lourde charge de bagages, il est comme un mendiant. Ensuite, pendant qu'il subit la fouille corporelle, qu'il est réprimandé par les employés et que les soldats lui crient dessus, il est comme un prisonnier. Lorsqu'il entre enfin dans sa cellule et que, comme les autres candidats,

il tend le cou pour regarder à l'extérieur, il est comme la larve d'une abeille. Lorsque l'examen est enfin terminé et qu'il s'en va, l'esprit embrumé et les jambes chancelantes, il est comme un oiseau malade qu'on a libéré de sa cage.

(cité dans Dawson, 35)

Une fois collectées, les copies étaient vérifiées, copiées et présentées aux examinateurs qui donnaient généralement les résultats dans les 20 jours. Ceux qui réussissaient étaient invités à un banquet spécial avec les examinateurs. Ceux qui échouaient devaient invariablement retenter leur chance la fois suivante. L'âge moyen des candidats qui réussissaient était d'environ 30 ans, ceux qui passaient l'examen de troisième niveau du palais ayant peut-être 40 ans.

Impact social

Le système des examens de la fonction publique eut plusieurs effets importants sur la société chinoise. L'idée même que les capacités étaient plus importantes que les liens familiaux et le milieu social était une idée radicale qui faisait prendre conscience aux gens de tous horizons qu'ils n'étaient pas obligés de suivre la même vie et le même travail que leurs parents. Les places étaient limitées, les emplois encore plus limités à la fin du processus, et il fallait avoir reçu une éducation de base pour commencer (sans oublier qu'il faut être un homme), mais il existait, du moins pour certains, une voie possible vers la progression sociale.

Imperial Chinese Examination Hall
Salle d'examen impériale chinoise
Xiu Yang (Public Domain)

Le système d'examen basé sur le mérite eut pour effet secondaire de réduire l'emprise de l'aristocratie héréditaire sur le pouvoir et la richesse. Il permit également de réduire le risque de corruption en remplaçant l'ancien système dans lequel les fonctionnaires locaux nommaient leurs propres subordonnés en fonction des relations familiales et des pots-de-vin plutôt que du mérite (bien que les fonctionnaires de haut rang aient toujours pu contourner le système d'examens et nommer des personnes à des postes subalternes tout au long de l'histoire de la Chine impériale). Un autre effet secondaire de la création de ce désir de rejoindre la classe des érudits-officiels était la création d'une section conforme de la société qui partageait des valeurs communes, dont l'une était de préserver le système qu'ils aspiraient à rejoindre et auquel ils participaient activement. Un principe fondamental du confucianisme était, après tout, le sens du devoir. Enfin, étant donné que ceux qui passaient les examens devaient se déplacer sur de grandes distances pour le faire et que, s'ils réussissaient, leur nomination dans la fonction publique pouvait se faire n'importe où, au moins une partie de la société devenait plus mobile, poursuivant la tendance générale des sections de la population à se déplacer des communautés rurales vers les communautés urbaines.

Le système eut également plusieurs conséquences négatives. Nombre de ceux qui échouèrent à plusieurs reprises aux examens finirent par devenir des enseignants frustrés qui aidaient d'autres candidats ou furent obligés de trouver des postes de commis subalternes, parfois non rémunérés. L'uniformité des systèmes d'examens encouragea le conformisme plutôt que les idées nouvelles. En outre, comme dans tout système fondé exclusivement sur des examens dont la portée ne changeait pratiquement jamais, ceux qui réussissaient étaient ceux qui étudiaient le mieux la manière de réussir plutôt que ceux qui comprenaient le mieux les sujets sur lesquels ils étaient interrogés.

Le système d'examens fut imité dans d'autres pays d'Asie, notamment au Japon, en Corée et au Vietnam. Cependant, à mesure que la période médiévale avançait et que les progrès scientifiques étaient réalisés ailleurs, notamment en Occident, la Chine prit du retard, car le système d'examens mettait l'accent sur la connaissance de la littérature classique et la culture de la sensibilité morale plutôt que sur les sujets scientifiques et techniques. C'est pourquoi, après un millier d'années et après avoir fait partie du tissu même de la vie publique chinoise, les Qing abolirent le système des examens de la fonction publique en 1905. Son héritage demeure cependant dans l'estime particulièrement élevée, voire la vénération, dont jouit l'éducation dans la culture chinoise d'aujourd'hui.

Séminaire ECLA (parcours Asie Orientale)
Fil d'Ariane
Accueil Agenda Le dispositif des examens au XIe siècle en Chine
Partager
Concours et renouveau de la pensée : le dispositif des examens au XIe siècle en Chine

Responsables : Estelle FIGON, Hengying RONG (SIL 2012 philosophie, doctorante à l'EHESS, Centre d'études sur la Chine moderne et contemporaine)

S'il est difficile d'envisager la philosophie grecque en dehors du contexte politique de la Cité, ou la pensée d'un Machiavel ou d'un Montaigne en dehors de l'histoire florentine ou française du XVIe siècle, il est tout aussi malaisé d'appréhender le renouveau confucéen amorcé sous les Song du Nord (960-1127) en dehors de son contexte politique et institutionnel. Ce renouveau complet de la pensée héritée de Confucius – ou « néo-confucianisme » dans les termes de la sinologie occidentale – a défié en effet le bouddhisme et le taoïsme non seulement sur le plan des idées mais aussi sur le plan politique.

Afin de faire découvrir un confucianisme « en acte » et « en contexte », le séminaire abordera les rapports entre production de pensée et innovation institutionnelle dans le cadre d'une époque, la dynastie des Song, qui a pu être comparée par certains historiens à la Renaissance européenne et qui constitue de fait une sorte d'amorce de la modernité chinoise.
Comme point de départ, nous proposons d'étudier un dispositif précis, celui des examens, en plein essor à partir du début du XIe siècle, et qui se transforme en une institution capable de s'imposer pour mille ans jusqu'à la chute de l'empire. Il s'agit d'un dispositif au croisement des études classiques et de la fonction publique, sujet à de fortes tensions entre la créativité et le conformisme, tout autant porteur d'une promesse de promotion sociale qu'objet de vives critiques. Plusieurs brillants lauréats se verront consacrés par la postérité parmi les plus grands philosophes/poètes/classicistes de toute l'histoire de la Chine ancienne. Plusieurs spécialistes interviendront sur les aspects et les mutations fondamentaux des examens, ainsi que sur des auteurs de référence, afin de nous initier aux enjeux, institutions, pensées et débats de cette période qui ne sont pas si inactuels.

Aucun niveau en chinois n'est requis pour ce séminaire.
Validations sur assiduité et fiche de lecture.

Salle Cavaillès, 18h30-20h, le 2 février, le 23 février, le 9 mars, le 20 avril, le 11 mai (exceptionnellement à 19h)

Programme et intervenants (Sous réserve de modifications éventuelles) :
Le 2 février exceptionnellement à 19h:: séance d'introduction (chronologie, cartes, bibliographie) (RONG Hengying) ;
Le 23 février : Intervention de Christian Lamouroux (Directeur d'études, EHESS) : « L'essor du concours au XIe siècle : entre créativité et conformisme de pensée » ;
Le 9 mars : Intervention de Stéphane Feuillas (Professeur des Universités, Paris Diderot) :

Concours mandarinaux sous les Song et nouveaux cadres du savoir lettré

L'objectif de la conférence est de montrer comment, sous la dynastie des Song, le système des concours a progressivement modifié la perception du savoir traditionnel et la constitution de nouveaux cadres de pensée et de pratiques de savoirs ou scripturaires. Il s'agira à partir de quelques exemples d'indiquer tout d'abord la nécessité d'une transformation de l'appareil commentarial dans l'interprétation des classiques confucéens et ses effets ; puis dans un deuxième temps de signaler comment dans un mouvement à la fois novateur et de résistance à la fabrique du lettré par les examens ont pu émerger de nouvelles formes de pratiques d'écriture ou de rapport au savoir et au livre.

Le 20 avril : Intervention de Alain Arrault (Directeur d'études, EFEO) : « Un peu de liberté ? Vivre sans les examens au XIe siècle » ;
Le 11 mai - 19h : Discussions et conclusion provisoire (salle Pasteur) (RONG Hengying

---

oncours et renouveau de la pensée : le dispositif des examens au XIe siècle en Chine
PAR AURÉLIA MARTIN · PUBLIÉ 24 JANVIER 2017 · MIS À JOUR 27 JANVIER 2017

Ce séminaire de l'Espace des Cultures et Langues d'Ailleurs (ECLA) de l'ENS est organisé par Estelle Figon (ENS) et Hengying Rong (doctorante au CECMC).

janvier-2017-affiche-programme-renouveau-pensee-chineS'il est difficile d'envisager la philosophie grecque en dehors du contexte politique de la Cité, ou la pensée d'un Machiavel ou d'un Montaigne en dehors de l'histoire florentine ou française du XVIe siècle, il est tout aussi malaisé d'appréhender le renouveau confucéen amorcé sous les Song du Nord (960-1127) en dehors de son contexte politique et institutionnel. Ce renouveau complet de la pensée héritée de Confucius – ou « néo-confucianisme » dans les termes de la sinologie occidentale – a défié en effet le bouddhisme et le taoïsme non seulement sur le plan des idées mais aussi sur le plan politique.

Afin de faire découvrir un confucianisme « en acte » et « en contexte », le séminaire abordera les rapports entre production de pensée et innovation institutionnelle dans le cadre d'une époque, la dynastie des Song, qui a pu être comparée par certains historiens à la Renaissance européenne et qui constitue de fait une sorte d'amorce de la modernité chinoise.

Comme point de départ, nous proposons d'étudier un dispositif précis, celui des examens, en plein essor à partir du début du XIe siècle, et qui se transforme en une institution capable de s'imposer pour mille ans jusqu'à la chute de l'empire. Il s'agit d'un dispositif au croisement des études classiques et de la fonction publique, sujet à de fortes tensions entre la créativité et

le conformisme, tout autant porteur d'une promesse de promotion sociale qu'objet de vives critiques. Plusieurs brillants lauréats se verront consacrés par la postérité parmi les plus grands philosophes/poètes/classicistes de toute l'histoire de la Chine ancienne. Plusieurs spécialistes interviendront sur les aspects et les mutations fondamentaux des examens, ainsi que sur des auteurs de référence, afin de nous initier aux enjeux, institutions, pensées et débats de cette période qui ne sont pas si inactuels.

Dates
Le 2 février, le 23 février, le 9 mars, le 20 avril, le 11 mai de 18h30 à 20h
Lieu
Salle Cavaillès, 45 rue d'Ulm, 75005 Paris
Programme et intervenants
(Sous réserve de modifications éventuelles) :

2 février RONG Hengying
Séance d'introduction (chronologie, cartes, bibliographie)
Séance commence exceptionnellement à 19h
23 février Intervention de Christian Lamouroux (Directeur d'études, EHESS)
« L'essor du concours au XIe siècle : entre créativité et conformisme de pensée »
9 mars Intervention de Stéphane Feuillas (Professeur des Universités, Paris Diderot)
« De nouveaux commentaires pour de nouveaux examens »
20 avril Intervention de Alain Arrault (Directeur d'études, EFEO)
« Un peu de liberté ? Vivre sans les examens au XIe siècle »
11 mai RONG Hengying
Discussions et conclusion provisoire (salle Pasteur